



Lyon, le 16 octobre 2012

COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

GL events annonce avoir mis à la disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée générale du 31 octobre 2012.

Les actionnaires de GL events sont informés qu'ils sont convoqués par le Conseil d'administration de GL events en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le mercredi 31 octobre 2012 à 10 heures 30 à la Sucrière, Quai Rambaud, 69002 Lyon.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 26 septembre 2012 et l'avis de convocation au BALO du 10 octobre 2012.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée générale, demander à GL events de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de GL events pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.

Les documents visés à l'article R. 225-73-1 du code de commerce figurent sur le site Internet de GL events à l'adresse suivante : <http://www.gl-events.com/gl-events/informations-financieres/informations-financieres/assemblees-generales>.